

Botswana

A. Progrès dans la mise en œuvre du standard minimum

Le Botswana compte 19 conventions fiscales en vigueur, comme l'indique sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs. Une de ces conventions, celle avec le les Émirats arabes unis, est conforme au standard minimum.

Le Botswana n'a pas signé l'IM.

Le Botswana met en œuvre le standard minimum par l'inclusion de la déclaration du préambule et de la règle COP.

B. Conclusion

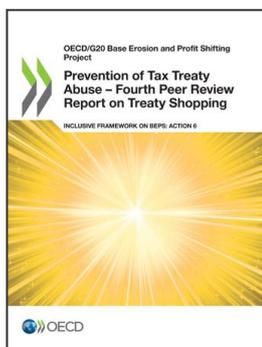
Le Botswana a élaboré un plan de mise en œuvre du standard minimum dans ses conventions avec la Barbade, la Chine (République populaire de), l'Eswatini, la France, l'Inde, l'Irlande, Malte, Maurice, la Namibie, la République tchèque, la Fédération de Russie, le Royaume-Uni, les Seychelles, la Suède et la Zambie. Le Botswana a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs qu'il prévoyait de signer l'IM et de notifier les conventions qui seront couvertes par l'IM.

Synthèse de la réponse de la juridiction – Botswana

	1. Partenaires conventionnels	2. Conformité avec le standard	3. Signature d'un instrument de mise en conformité	4. Recours à la disposition relative au standard minimum
1	Émirats arabes unis	Oui, autres		COP

Autres conventions

	1. Partenaires conventionnels	2. Membre du Cadre inclusif
1	Afrique du Sud	Oui
2	Barbade	Oui
3	Chine (République populaire de)	Oui
4	Eswatini	Oui
5	Fédération de Russie	Oui
6	France	Oui
7	Inde	Oui
8	Irlande	Oui
9	Malte	Oui
10	Maurice	Oui
11	Mozambique*	Non
12	Namibie	Oui
13	République tchèque	Oui
14	Royaume-Uni	Oui
15	Seychelles	Oui
16	Suède	Oui
17	Zambie	Oui
18	Zimbabwe*	Non



Extrait de :
Prevention of Tax Treaty Abuse – Fourth Peer Review Report on Treaty Shopping
Inclusive Framework on BEPS: Action 6

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/3dc05e6a-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2022), « Botswana », dans *Prevention of Tax Treaty Abuse – Fourth Peer Review Report on Treaty Shopping : Inclusive Framework on BEPS: Action 6*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9a722fb9-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.